

**DEPARTEMENT**  
Meurthe et Moselle

**ARRONDISSEMENT**

Nancy

**CANTON**  
Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	6
de votants	8

**OBJET**  
**2025-13**

*Approbation statuts du SIS*

Convocation établie le 04/12/2025  
Transmise à la Préfecture le  
16/12/2025

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Etaient présents : Dominique MATHEY ; Guy FURDIN ; Paulette CLEMENT ; Philippe PIERRAT ; Fabrice WIEGERT ; Arnaud MELINE

Etaient absents excusés :

Valérie LHUILLIER donne pouvoir à Dominique MATHEY ;  
David RICHARD donne pouvoir à Olivier KUBLER

Absent non excusé : Gilles JONCHERAY

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le maire informe son conseil municipal de la modification des statuts du SIS proposés lors de la séance du 4 juillet 2025.

Les statuts sont présentés au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve les nouveaux statuts du SIS du Grand Couronné.

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 11 décembre 2025  
Le Maire, Dominique MATHEY

